

chard Wiese était, avec ses pensionnaires, arrivé trop tard pour présenter son numéro. M. Wiese obtint l'autorisation de passer, provisoirement, les feuilles dans la cour extérieure du musée. Les feuilles furent passées par un long passage, les plantations supportant officieusement les agaceries que leur produisaient certaines personnes admises à la voir ; si bien que lorsque pour les calmer, les femmes du domicile leur offrirent hier soir des aliments, un gros ours brava la mort cruellement à la barre. Mme Wiese fut transportée à l'hôpital Lariboisière où l'on va lui faire l'amputation du pouce que très courageusement elle voulait pratiquer elle-même.

Grandeur et décadence du sire Enguerrand de Marigny

Paris, 3 janvier. — Enguerrand de Marigny, grand-chambellan de la cour et ministre de Philippe-le-Bel, fut pendu haut et court, comme chacun sait, au gibet de Montfaucon, le 13 août 1285, pour avoir « aliéné les monnaies royales et pillé les deniers destinés à Clément V ». Plus modeste, un de ses très authentiques descendants, Charles Enguerrand de Marigny, âgé de 23 ans, sans profession ni domicile fixe, a été arrêté, rue d'Asnières, hier soir, au moment où il venait de dérober le sac à main d'une curieuse, Mlle Pauline Junivarch, demeurant rue Lafayette.

Conduit au poste, il a conté ses malheurs. Resté seul, après la mort de son père, qui se suicida à la suite du krach Jabezot, il s'était engagé aux chasses d'Afrique. Il fit la campagne du Maroc, Condamné à trois ans de prison par les conseils de guerre d'Oran et d'Alger, il fut renvoyé à la suite d'un examen médical qui avait reconnu à une responsabilité limitée. Libéré récemment, il revint à Paris et s'embarqua comme plongeur dans un hôtel de la rue Pierre-Niv. C'est, dit-il, parce qu'il ne se sentait plus le courage de lutter contre l'adversité qu'il se laissa aller à commettre l'acte qui lui a valu d'être envoyé au Dépôt.

Les obsèques de Fragson

LE CHANSONNIER AURAIT EXPRIMÉ LE DESIR FORMEL D'ÊTRE INHUMÉ

Paris, 3 janvier. — Les obsèques de Fragson ont eu lieu hier matin, à 10 heures, dans une chapelle de la rue de Valenciennes, 66, rue La Fayette.

A une heure, le corps apporté de la Morgue a été exposé dans une chapelle ardente dressée dans le vestibule de l'immeuble. Bouquets, gerbes, couronnes en fleurs naturelles ou artificielles, offerts par les amis du défunt, couvraient le cercueil débordant sur les côtés de la porte d'entrée.

Sur le registre, déposé dans la loge de la conciergerie, sont venus s'inscrire un grand nombre de directeurs et d'artistes des théâtres et concerts parisiens, de chansonniers des cabarets de Montmartre, d'amis personnels de Fragson qui suivirent sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière Montmartre, où le cercueil a été déposé dans un caveau provisoire.

Reconnu dans l'assistance : MM. Marcel Legay, Dranem, Mayol, Little Tich, Mmes Esther Lekain, Gabry de Penn, Irène Henry, les fils de Paulus, MM. Berthier, Jean Ollivier, Delannoy, Gaudin, Ponceau, Armand Well, Quinson, Xavier de Carvalho, Léon Lefebvre, Fallot, de Ligny, etc.

Mlle Pauleta Frank, enveloppée de voiles noirs, et Mme Guibert, la bonne de Fragson, suivaient le cercueil.

Le testament de Fragson

L'ouverture du testament aura lieu la semaine prochaine. Le bruit circule, annonce notre confrère le « Journal », que l'on y trouverait inscrit le désir formel du défunt d'être inhumé.

LA CONQUÊTE DE L'AIR

UNE PASSAGÈRE BOUCLE LA BOUCLE EN ANGLETERRE

Londres, 3 janvier. — Mais Trehawka Davies, qui prit part de nombreux voyages aériens et fut notamment à plusieurs reprises, la traversée de la Manche en aéroplane, a bouclé la boucle deux fois de suite hier après-midi, qui avait dans un monoplane piloté par l'aviateur Hamel.

C'est la première fois qu'en Angleterre la boucle est bouclée avec un passager ; c'est aussi la première fois, au monde, qu'une femme est admise à participer à cet exercice périlleux.

PROFESSEURS DE CHEVILLARD A ROUEN

Rouen, 3 janvier. — Aujourd'hui l'aviateur Chevillard sur biplan a bouclé la boucle sur le terrain d'aviation du Madrillet, près de Rouen.

Une foule énorme a acclamé l'aviateur, surtout lorsque celui-ci, volant tête en bas, a fait le tour de 32 mètres au-dessus du public. L'Aéro Club lui offrit ce soir un banquet. Il recommencera demain après-midi au même endroit.

Choses d'Allemagne

Un sous-officier dans la Moselle

LE PROCÈS EN CORRECTIONNELLE

Metz, 3 janvier. — Une affaire qui fut habilement exploitée par la presse pangermaniste et que le « Temps » a relaté à l'époque, a trouvé hier son épilogue devant le tribunal correctionnel de Metz. Le sous-officier militaire octogénaire, un dévoué mal famé de la rue Chambrière, dans lequel étaient établis un certain nombre de réserves. L'extinction des feux ayant sonné, un sous-officier allemand, dans lequel étaient établis un certain nombre de réserves. L'extinction des feux ayant sonné, un sous-officier allemand, dans lequel étaient établis un certain nombre de réserves. L'extinction des feux ayant sonné, un sous-officier allemand, dans lequel étaient établis un certain nombre de réserves.

M. LLOYD GEORGE et la Course aux Armements

Autour des déclarations du premier ministre anglais

Le « Temps » reçoit de son correspondant de Londres les commentaires suivants au sujet des déclarations de M. Lloyd George, que nous avons relatées hier.

Il va sans dire que nous reproduisons cette information à titre purement documentaire.

Londres, 3 janvier. — Les récentes déclarations de M. Lloyd George au sujet d'une réduction possible et désirable du budget de la marine traduisent, il faut bien le dire, les sentiments du parti libéral, au moins d'une partie du parti libéral.

Il y a eu des députés libéraux qui, à plusieurs reprises, ont déclaré nettement qu'ils étaient opposés à toute augmentation des dépenses navales et en particulier qu'ils ne pouvaient

admettre que l'Angleterre prit à sa charge les frais des trois cuirassés promis par le gouvernement canadien, qui, en raison de l'opposition des libéraux du Dominion, n'ont pu jusqu'ici être mis en chantier.

Ces députés, visent évidemment à reconstruire sous le même nom ou sous un nom analogue l'ancien comité pour la réduction des armements, formé, comme on le sait, en 1909, et dont le but était d'amener le gouvernement à conclure des arrangements avec les puissances étrangères pour la réduction et la limitation des armements. Ce groupe, qui se composait d'environ 150 membres, fut dissous à la suite du grand débat sur la marine de 1910. Le plus récent résultat de son intervention fut l'accélération du programme de l'« Amiral ».

Un correspondant du « Temps » :

Vienna, 3 janvier. — La « Nouvelle Presse Libre » publie un interview de M. Lloyd George, où celui-ci développe à nouveau sa thèse bien connue, d'après laquelle le moment est venu de réagir contre la folie des armements à laquelle l'Europe est en proie. On se rappelle que la déclaration de M. Lloyd George, au sujet de la réduction des armements, a été accueillie à Vienne, où la crise des armements menace le budget d'un déficit étonnant. L'impression dominante est cependant celle du scepticisme.

Le passage de ces déclarations, où M. Lloyd George souhaite non seulement le maintien, mais le ressuscitement des liens franco-anglais ne manquera pas d'être remarqué ici où l'on s'inspire volontiers qu'ils tendent plutôt à se relâcher.

Maltraité à coups de pied un soldat allemand se suicide

Metz, 3 janvier. — Un soldat du 174^e régiment d'infanterie en garnison à Forbach qui était allé passer les fêtes de Noël dans sa famille à Francfort-sur-le-Main, devait rentrer mercredi au régiment. Il quitta la maison paternelle vers deux heures, puis rentra peu après sous prétexte qu'il prendrait le train suivant. A quatre heures et demie, il repartit, jeta une lettre à la boîte et revint encore et se tira une balle dans la tête. Dans une lettre laissée à ses parents, il leur demanda pardon de la peine qu'il leur avait causée. Maltraité à coups de pied au régiment, il s'était fait porter malade sans oser dire d'où provenait son mal.

« Si mes camarades, ajoute-t-il, ne sont pas des lâches, ils pourront dénoncer que dans un homme de caractère on peut pas subir de pareils traitements. Puisse la réclamation. On sait au moins pourquoi on est condamné ».

Le corps a été réclamé par les autorités militaires aux fins d'autopsie. Une enquête est ouverte sur ces faits.

Terrible catastrophe de Chemin de fer A METZ

Sept soldats tués, dix-sept blessés dont plusieurs mourants.

Metz, 3 janvier. — Quelques jours avant Noël le bruit courait avec persistance qu'un train transportant des permissionnaires de la garnison allemande du nord avait déraillé aux environs de Trèves. La nouvelle était sans aucun fondement et fut démentie à plusieurs reprises. Or, par une singulière fatalité, un train venant de la région de Westphalie et ramenant par Trèves plusieurs centaines de soldats des 67^e, 144^e, 145^e et 174^e régiments d'infanterie, en garnison à Metz, qui avaient passé les fêtes en congé dans leur famille, a subi, la nuit dernière, une grave accident aux portes de Metz près de la station de Woippy.

Afin de laisser la voie libre à un rapide, le train militaire, composé de 10 wagons de voyageurs, d'un fourgon et d'un fourgon, avait été arrêté à la gare de Woippy, où il se trouvait sur une voie de garage.

Le mécanicien de Trèves qui pilotait le convoi n'ayant pas remarqué le bûcher, à l'extrémité de la voie, ne ralentit pas la vitesse de sa machine qui alla donner avec une grande violence dans l'obstacle. Les locomotives furent projetées en dehors des rails, le fourgon des bagages télescopé le wagon de tête bondé de soldats. Sept hommes furent tués sur le coup ou ne tardèrent pas à succomber ; dix-sept autres reçurent des blessures plus ou moins graves. Quelques-uns sont dans un état désespéré. Les tués ont été mutilés atrocement. Quelques-uns sont méconnaissables.

Un des soldats qui se trouvaient dans le wagon télescopé a été sauvé d'une façon curieuse. Il s'était levé et mettait son manteau au moment où le choc se produisit. Il fut projeté à travers la fenêtre de la voiture à une distance de huit mètres sur le talus et se releva sans aucun mal. Les morts et les blessés appartiennent pour la plupart au 174^e régiment. Aucun n'est originaire de la Lorraine. Aucun employé du train n'a été blessé.

Le procès des anciens ministres bulgares

591 témoins, 16 experts

Sofia, 3 janvier. — Le tribunal d'Etat, qui aura à juger les anciens ministres Radoef Petrof, le général Savof, le docteur Goudeff, MM. Ivan Hiltcheff et Ghendieff, est convoqué pour le 15 janvier.

Le tribunal siégera au palais Slavianska Besseda, dans la salle où ont été jugés à maintes reprises les ministres de la finance, qui furent condamnés à huit mois de prison et amnistiés sous le cabinet Petkof.

Le procès, qui sera le plus sensationnel de l'année, aura à entendre 591 témoins et 16 experts.

Le général Savof se trouve actuellement à l'étranger, mais ses amis déclarent qu'il reviendra à Sofia pour comparaître devant le tribunal.

AU MEXIQUE LA BATAILLE D'OTINAGA

New-York, 3 janvier. — Un télégramme de Presidio (Texas).

Après une bataille de quatre jours, à Otinaga, les révolutionnaires ont reculé hier, pour attendre qu'un approvisionnement de munitions, qui leur est envoyé du Chihuahua, leur soit parvenu.

Les fédéraux, retranchés sur les hauteurs, ont pu résister aux forces supérieures de l'ennemi, et chaque fois que celui-ci a exécuté des charges, il a été forcé de battre en retraite.

On annonce maintenant que les pertes des constitutionnalistes sont plus importantes que celles des fédéraux, en raison de la position occupée par ces derniers.

D'après des déserteurs ayant quitté les rangs des fédéraux, ceux-ci auraient perdu qu'une centaine d'hommes.

Le COMBAT DE NUEVO-LAREDO

New-York, 3 janvier. — Les fédéraux semblent avoir eu l'avantage dans la seconde journée du combat livré à Nuevo-Laredo.

Ils ont perdu hier 70 soldats révolutionnaires et ils ont achevé sur le champ de bataille un certain nombre de blessés.

On a été témoin, en territoire américain, d'un acte de barbarie :

Un constitutionnaliste, fait prisonnier par les fédéraux, a été attaché par eux à la queue d'un cheval sauvage qui a été lancé à travers une prairie.

Le malheureux avait été auparavant fusillé, mais on ignore s'il était mort ou non.

La méningite cérébro-spinale

Paris, 3 janvier. — Le ministre de la Guerre communique la note suivante :

« Quelques cas de méningite cérébro-spinale (5 en totalité), ont été observés au 136^e régiment d'infanterie à St-Lô depuis le 14 novembre.

Les atteintes se sont limitées à deux compagnies. Des apparitions du premier cas ont été constatées par les médecins militaires et rigoureusement appliquées pour éviter le développement de l'épidémie.

Des recherches bactériologiques ont été effectuées chez tous les hommes des compagnies contaminées. Un isolement rigoureux a été appliqué ; la désinfection des effets et des locaux a été immédiatement réalisée.

L'état sanitaire général est, par ailleurs, satisfaisant.

Dans la Région

Le Crève de l'Union Départementale des Syndicats

EN QUELQUES MOIS, CE GROUPEMENT NOUVEAU A PRIS UN ESSOR CONSIDÉRABLE.

Le Conseil d'administration de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord, ce jeune groupement que la tâche, ainsi que son nom l'indique, est de réunir en un bloc compact les forces ouvrières du département, a tenu sa réunion de fin d'année.

L'œuvre accomplie par l'Union depuis sa fondation a été examinée et les membres du Conseil ont pu se convaincre de l'utilité de leurs efforts en prenant connaissance des résultats obtenus.

Charles Saint-Venant est, on le sait, secrétaire général de l'U. D.

En cette qualité, ce militant syndicaliste s'est fait le principal artisan de l'œuvre entreprise.

Nous sommes allés lui demander quels étaient les résultats obtenus qui ont été acclamés par le Conseil d'administration.

Il nous a dit :

« Créée le 22 juin 1913, l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord fonctionne depuis le 1^{er} juillet de cette année.

« J'en suis nommé le secrétaire général, et à ce titre je représente la C. G. T. dans le Nord.

« Mon rôle est de servir de trait-d'union entre les Unions et Fédérations de Syndicats, d'accorder leurs propagandes respectives et de les grouper sous la bannière de l'U. D.

« Le nombre d'adhérents amenés à la Confédération Générale du Travail par l'Union Départementale au jour de sa création était de 13.425.

« Suivant le mandat qui m'avait été donné, j'engageai une propagande intensive dans les centres industriels tels que Douai, Armentières, Onnaing, Saint-Amand, Orchies, Wignehies, Glesmes, Maubeuge, Valenciennes, etc.

« Cette propagande eut pour résultat de faire passer à fin septembre à 40.000 le nombre des adhérents du Nord à la C. G. T. A la fin de l'année, leur chiffre était porté à 44.000.

« De nouveaux syndicats furent entre temps constitués.

« Ce sont à Lille ceux des chauffeurs d'autos et des limonadiers.

« A Orchies et à Wandignies, ceux des faïenciers et de Douai celui de l'Alimentation.

« Lors de la grève des mineurs, l'U. D. félicita les grévistes et se mit aussitôt à la disposition du Comité de Grève, mais on sait que le conflit ne dura pas.

« Néanmoins la commission administrative tint à souligner ce geste. Elle déclara approuver la lettre que j'étais allé adresser au Syndicat des Mineurs, et elle m'invita à toujours me mettre en tous cas à la disposition des syndicats appartenant à l'U. D.

« D'autre part, la commission émit le vœu que toutes les réunions présidentielles de l'Union Départementale se fissent dans le rayon de Douai.

« Les Unions Départementales le solent d'accord avec le secrétaire de l'U. D. intéressés.

Des chiffres éloquentes

« Créée le 22 juin 1913, l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord fonctionne depuis le 1^{er} juillet de cette année.

« J'en suis nommé le secrétaire général, et à ce titre je représente la C. G. T. dans le Nord.

« Mon rôle est de servir de trait-d'union entre les Unions et Fédérations de Syndicats, d'accorder leurs propagandes respectives et de les grouper sous la bannière de l'U. D.

« Le nombre d'adhérents amenés à la Confédération Générale du Travail par l'Union Départementale au jour de sa création était de 13.425.

« Suivant le mandat qui m'avait été donné, j'engageai une propagande intensive dans les centres industriels tels que Douai, Armentières, Onnaing, Saint-Amand, Orchies, Wignehies, Glesmes, Maubeuge, Valenciennes, etc.

« Cette propagande eut pour résultat de faire passer à fin septembre à 40.000 le nombre des adhérents du Nord à la C. G. T. A la fin de l'année, leur chiffre était porté à 44.000.

« De nouveaux syndicats furent entre temps constitués.

« Ce sont à Lille ceux des chauffeurs d'autos et des limonadiers.

« A Orchies et à Wandignies, ceux des faïenciers et de Douai celui de l'Alimentation.

« Lors de la grève des mineurs, l'U. D. félicita les grévistes et se mit aussitôt à la disposition du Comité de Grève, mais on sait que le conflit ne dura pas.

« Néanmoins la commission administrative tint à souligner ce geste. Elle déclara approuver la lettre que j'étais allé adresser au Syndicat des Mineurs, et elle m'invita à toujours me mettre en tous cas à la disposition des syndicats appartenant à l'U. D.

« D'autre part, la commission émit le vœu que toutes les réunions présidentielles de l'Union Départementale se fissent dans le rayon de Douai.

« Les Unions Départementales le solent d'accord avec le secrétaire de l'U. D. intéressés.

Le procès des anciens ministres bulgares

591 témoins, 16 experts

Sofia, 3 janvier. — Le tribunal d'Etat, qui aura à juger les anciens ministres Radoef Petrof, le général Savof, le docteur Goudeff, MM. Ivan Hiltcheff et Ghendieff, est convoqué pour le 15 janvier.

Le tribunal siégera au palais Slavianska Besseda, dans la salle où ont été jugés à maintes reprises les ministres de la finance, qui furent condamnés à huit mois de prison et amnistiés sous le cabinet Petkof.

Le procès, qui sera le plus sensationnel de l'année, aura à entendre 591 témoins et 16 experts.

Le général Savof se trouve actuellement à l'étranger, mais ses amis déclarent qu'il reviendra à Sofia pour comparaître devant le tribunal.

AU MEXIQUE LA BATAILLE D'OTINAGA

New-York, 3 janvier. — Un télégramme de Presidio (Texas).

Après une bataille de quatre jours, à Otinaga, les révolutionnaires ont reculé hier, pour attendre qu'un approvisionnement de munitions, qui leur est envoyé du Chihuahua, leur soit parvenu.

Les fédéraux, retranchés sur les hauteurs, ont pu résister aux forces supérieures de l'ennemi, et chaque fois que celui-ci a exécuté des charges, il a été forcé de battre en retraite.

On annonce maintenant que les pertes des constitutionnalistes sont plus importantes que celles des fédéraux, en raison de la position occupée par ces derniers.

D'après des déserteurs ayant quitté les rangs des fédéraux, ceux-ci auraient perdu qu'une centaine d'hommes.

Le COMBAT DE NUEVO-LAREDO

New-York, 3 janvier. — Les fédéraux semblent avoir eu l'avantage dans la seconde journée du combat livré à Nuevo-Laredo.

Ils ont perdu hier 70 soldats révolutionnaires et ils ont achevé sur le champ de bataille un certain nombre de blessés.

On a été témoin, en territoire américain, d'un acte de barbarie :

Un constitutionnaliste, fait prisonnier par les fédéraux, a été attaché par eux à la queue d'un cheval sauvage qui a été lancé à travers une prairie.

Le malheureux avait été auparavant fusillé, mais on ignore s'il était mort ou non.

La méningite cérébro-spinale

Paris, 3 janvier. — Le ministre de la Guerre communique la note suivante :

« Quelques cas de méningite cérébro-spinale (5 en totalité), ont été observés au 136^e régiment d'infanterie à St-Lô depuis le 14 novembre.

Les atteintes se sont limitées à deux compagnies. Des apparitions du premier cas ont été constatées par les médecins militaires et rigoureusement appliquées pour éviter le développement de l'épidémie.

Des recherches bactériologiques ont été effectuées chez tous les hommes des compagnies contaminées. Un isolement rigoureux a été appliqué ; la désinfection des effets et des locaux a été immédiatement réalisée.

L'état sanitaire général est, par ailleurs, satisfaisant.

A LILLE

LE CRIME DE LEZENNES

M. COBERT INTERROGÉ POUCHAIN

Dans la matinée d'hier, M. Gobert, juge d'instruction, a procédé hier matin à l'interrogatoire de Jean Pouchain, extrait de Belgique et dont nous avons annoncé récemment l'arrivée à Lille.

Jean le Fraudeur, prié par le magistrat instructeur de faire choix d'un avocat, répondit qu'il n'en avait pas besoin, attendu qu'il n'avait nullement à se défendre, attendu qu'il n'avait participé à l'assassinat du chauffeur Delbarre, ni prononcé à l'égard de celui-ci aucune parole de menace.

« Au moment où est lieu le crime, ajouta l'inculpé, je me trouvais à Anvers depuis déjà deux jours ».

Pouchain se répandit ensuite en lamentations sur son cas et déclara qu'au sortir de la maison d'arrêt, il se promettait d'aller avec Joseph Thirion, à qui il est, selon lui, redevable de son arrestation, un « sérieux entretien ».

« Ajoutons que M. Gobert a l'intention de confronter prochainement les deux hommes, dans son cabinet.

« Une entrevue qui ne manquera certes pas d'être plutôt orageuse.

CHEZ LES MINEURS

A propos d'une lettre

La feuille cléricale de Lens, qui méprise le Syndicat des Mineurs du Pas-de-Calais une campagne électorale, insinuant que la lettre du procureur de la République relative à la légalité du Vieux Syndicat est un faux.

Nous repoussons du pied cette insinuation. Celle-ci est d'ailleurs sans aucune importance auprès des gens honnêtes qui ne se contentent pas d'injures et qui existent dans la discussion des choses et des faits, de la tenue et de la loyauté. Après que tant de militants ouvriers ont été traités de voleurs par la feuille bien pensante, nous pouvons bien laisser que la lettre que nous avons publiée est fabriquée de toutes pièces.

Malheureusement pour l'organe de sacrifice, cette lettre est rigoureusement authentique ; elle contient même d'autres renseignements très utiles que nous avons cru devoir passer sous silence et qui ne seront produits qu'à l'audience où les insulteurs du Vieux Syndicat rendront leurs comptes.

C'est tout ce que nous avons à dire pour aujourd'hui. Nous aurions pu offrir aux colporteurs certaines conditions, de procéder immédiatement à la lettre qu'ils disent être un faux, mais nous les savons capables de se dérober par un de ces procédés chers aux disciples de Loyola. Ils ne perdront rien d'avoir attendu l'ouverture de l'audience où chacun portera ses preuves.

Dernière Heure

Dans la Magistature

TABLEAU D'AVANCEMENT

Paris, 3 janvier. — Ministère de la Justice. — Sont inscrits au tableau d'avancement pour 1914 : MM. Bosquet, président de chambre à Douai. — Fournier, président de chambre à Douai. — Anselme, conseiller à Douai. — Fayet, conseiller à Douai. — Penellier, conseiller à Douai. — Riff, conseiller à Douai. — Thulliez, conseiller à Douai. — Wagon, conseiller à Douai.

Déjà, juge d'instruction à Lille. — Gobert, juge d'instruction à Lille. — Leclercq, juge à Lille. — Prudhomme, juge à Lille. — Compans, substitut à Lille. — Bouillon, président à Valenciennes. — Lacroix, président à Arras. — Motoux, président à Valenciennes. — Blondel, juge d'instruction à Valenciennes. — Curmer, juge à Valenciennes. — Hermant, juge à Béthune. — Joppé, juge suppléant à Douai. — Vermulen, juge suppléant rétribué à Valenciennes.

Les méfaits de l'oxyde de carbone

UNE FAMILLE ASPHYXIEE

Le Mays, 3 janvier. — Les voisins de M. Ragot, restaurateur à Poué, inquiets de voir l'établissement fermé ce matin, allèrent chercher un serrurier qui ouvrit la porte.

M. Ragot, sa femme et sa fille furent trouvées asphyxiées dans leur chambre par des émanations d'oxyde de carbone provenant du poêle.

Mme Ragot seule a pu être rappelée à la vie.

Le Mauvais Temps

Alger, 3 janvier. — Depuis ce matin, une violente tempête, accompagnée d'une pluie diluvienne, souffle du Nord-Ouest. La mer est démontée ; la navigation est dangereuse.

Dans le port, plusieurs navires ont cassé leurs ar-arres et subi de graves avaries à Chauxoum, 3 janvier. — Depuis quelques jours un froid intense sévit sur la région, avec une abondante chute de neige.

Le thermomètre est descendu à 17 degrés au-dessous de zéro.

NAUFRAGE D'UN DUNDÉE

La Rochelle, 3 janvier. — Les dundées « Phébus », des Sabes-d'Olonne et « Ernestino », de La Rochelle, sont chavirés hier en collision, à douze milles au large de Chassiron.

Le « Phébus » a coulé. Son équipage a été recueilli par le dundée rochelais.

QUATRE ENFANTS BRULÉS PAR UNE EXPLOSION D'ESSENCE

Brest, 3 janvier. — Quatre jeunes enfants âgés de 13 et 10 ans, qui jouaient dans une cour à Douarnenez, eurent la malencontreuse idée de mettre le feu à un bidon d'essence qui fit explosion.

Les quatre petits imprudents ont été grièvement brûlés. L'un d'eux, notamment, fils d'un pêcheur du Havre, est complètement défiguré.

Les soutiens de famille

LES DEMANDES D'ALLOCATIONS. — UNE CIRCULAIRE DE M. RENE RENOULT AUX PREFETS

Paris, 3 janvier. — Par une circulaire récente, le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets de lui faire connaître le nombre des demandes formées en vue d'obtenir l'allocation journalière que la loi sur le recrutement permet d'accorder aux soutiens de famille, ainsi que les avis formulés par les commissions cantonales.

Les préfets viennent d'être invités par circulaire télégraphique à transmettre ces renseignements d'urgence et à indiquer sur quelles bases précises se sont appuyées les commissions cantonales pour accorder ou refuser l'allocation.

Catastrophe au Maroc

Un bloc de falaise s'éboule ; 22 cadavres retirés des décombres.

Rabat, 3 janvier. — Ce matin à 8 heures, sur la rive du Bou Regreg, un énorme bloc s'est détaché de la falaise et est venu s'abattre sur un café Mauro où se trouvaient de nombreux consommateurs.

Les secours furent immédiatement organisés. 22 cadavres ont été retirés. Quatre ouvriers sont blessés. On craint que d'autres victimes ne soient restées sous le bloc.

Les travaux de déblaiement continuent. Ils dureront plusieurs jours.

Un drame au Palais

A PROPOS DE L'AFFAIRE BOISSIERE. — UN DETECTIVE PRIVE SE POINÇARDE DANS LA SALLE DES PAS-PERDUS

Versailles, 3 janvier. — M. Eugène Couvrat, détective privé, était cité, cet après-midi, devant le tribunal correctionnel de Versailles, pour coups, blessures, injures et diffamation envers Mme Gauchard, principale accusatrice dans l'affaire Boissière.

Quelques instants avant de comparaître devant le tribunal, au cours d'une discussion dans la salle des Pas-Perdus du Palais de Justice, entre Mme Gauchard et M. Couvrat, ce dernier se porta un coup de couteau dans la région du cœur et s'élança sur le sol.

Un docteur, mandé aussitôt, fit transporter le blessé à l'hôpital, dans un état très grave.

Une expulsion mouvementée

UN HUISSIER ET TROIS POLICIERS FRAPPÉS ET BLESSÉS PAR UN INDUSTRIEL MARSEILLAIS ET SA FEMME

Marseille, 3 janvier. — Cet après-midi, M. Malsassène, commissaire de police, accompagné de M. Ebovini, huissier, et de deux gardiens de la paix, s'est rendu chez M. Casagrande, rue du Tapis-Vert, pour procéder à son expulsion, en vertu d'un jugement.

Furieux, M. Casagrande s'empara d'un revolver, et tenta d'en faire usage. Mais le commissaire réussit à le désarmer.

M. Casagrande et sa femme se jetèrent alors sur les représentants de la loi, qu'ils frappèrent et blessèrent.

On put enfin les maîtriser et tous deux ont été écroués.

Casagrande, qui se dit industriel, est depuis deux ans en procès avec la Compagnie d'électricité, qui le poursuit pour détournement d'électricité.

Les incartades du Kronprinz

Francfort, 3 janvier. — L'« Elsassner » confirme la nouvelle publiée par un autre journal, disant que le prince héritier aurait adressé à l'occasion du nouvel an un télégramme au général von Reutter, dans lequel il le félicitait pour son attitude énergique lors des incidents de Saverne.

La « Gazette de Francfort » écrit à ce sujet :

« Si cette information était exacte, on pourrait voir la continuation de cette politique spéciale du kronprinz, qui s'est déjà trouvée différentes fois en contradiction flagrante avec celle des personnages responsables du gouvernement et celle de l'empereur.

Accidents de chemin de fer

DANS LE VAR ; SIX BLESSÉS

Nice, 3 janvier. — Un tamponnement s'est produit cet après-midi sur la ligne du chemin de fer du sud de la France, dans la haute-vallée du Var, entre les stations de Puget-Théniers et de Toulet-de-Buil.

Les deux mécaniciens et les deux chauffeurs, ainsi que deux convoyeurs, ont été blessés. L'état de l'un des convoyeurs est très grave.

Les dégâts matériels sont importants.

DANS L'ARDECHE ; SEPT BLESSÉS

Aubenas, 3 janvier. — Un train se dirigeant sur Saint-Paul-les-Jeunes a déraillé hier à un kilomètre d'Aubenas. Plusieurs wagons se sont renversés, sept personnes ont été blessées. Dont cinq sont assez grièvement atteintes.

Ce train était mixte ; il se composait d'une voiture de voyageurs et de plusieurs wagons chargés de bois. L'accident est dû à une rupture de railage.

Les sept voyageurs ont été blessés par des éclats de vitres. Le chef de train et le chauffeur ont été également contusionnés.

M. LLOYD GEORGE A ALGER

Alger, 3 janvier. — M. Lloyd George, ancien ministre de l'Intérieur, est arrivé à Alger à bord du « Charles-Roux ».

Pendant son séjour en Algérie, le premier ministre anglais compte se rendre à Biskra, où une grande chasse au faucon sera organisée en son honneur par Ben Bana Legha des Zibans.

UNE RENTIÈRE ASSASSINÉE DANS SON LIT

Beauvais, 3 janvier. — Une rentière d'hôtel, Mme veuve Sophonie Bailleur, 61 ans, a été assassinée dans son lit et a succombé à une fracture du crâne.

Le vol est le mobile du crime. Le parquet de Beauvais est sur les lieux.

SANGLANTE MUTINERIE

DANS UNE PRISON

Le Caire, 3 janvier. — Une mutinerie a éclaté ce matin dans une prison des cercles.

Les gardes, pour rétablir l'ordre, durent faire usage de leurs armes.

Quatre détenus ont été tués et une cinquantaine blessés.

Dans la Région

Le Crève de l'Union Départementale des Syndicats

EN QUELQUES MOIS, CE GROUPEMENT NOUVEAU A PRIS UN ESSOR CONSIDÉRABLE.

Le Conseil d'administration de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord, ce jeune groupement que la tâche, ainsi que son nom l'indique, est de réunir en un bloc compact les forces ouvrières du département, a tenu sa réunion de fin d'année.

L'œuvre accomplie par l'Union depuis sa fondation a été examinée et les membres du Conseil ont pu se convaincre de l'utilité de leurs efforts en prenant connaissance des résultats obtenus.

Charles Saint-Venant est, on le sait, secrétaire général de l'U. D.

En cette qualité, ce militant syndicaliste s'est fait le principal artisan de l'œuvre entreprise.

Nous sommes allés lui demander quels étaient les résultats obtenus qui ont été acclamés par le Conseil d'administration.

Il nous a dit :

« Créée le 22 juin 1913, l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord fonctionne depuis le 1^{er} juillet de cette année.

« J'en suis nommé le secrétaire général, et à ce titre je représente la C. G. T. dans le Nord.

« Mon rôle est de servir de trait-d'union entre les Unions et Fédérations de Syndicats, d'accorder leurs propagandes respectives et de les grouper sous la bannière de l'U. D.

« Le nombre d'adhérents amenés à la Confédération Générale du Travail par l'Union Départementale au jour de sa création était de 13.425.

« Suivant le mandat qui m'avait été donné, j'engageai une propagande intensive dans les centres industriels tels que Douai, Armentières, Onnaing, Saint-Amand, Orchies, Wignehies, Glesmes, Maubeuge, Valenciennes, etc.

« Cette propagande eut pour résultat de faire passer à fin septembre à 40.000 le nombre des adhérents du Nord à la C. G. T. A la fin de l'année, leur chiffre était porté à 44.000.

« De nouveaux syndicats furent entre temps constitués.

« Ce sont à Lille ceux des chauffeurs d'autos et des limonadiers.

« A Orchies et à Wandignies, ceux des faïenciers et de Douai celui de l'Alimentation.

« Lors de la grève des mineurs, l'U. D. félicita les grévistes et se mit aussitôt à la disposition du Comité de Grève, mais on sait que le conflit ne dura pas.

« Néanmoins la commission administrative tint à souligner ce geste. Elle déclara approuver la lettre que j'étais allé adresser au Syndicat des Mineurs, et elle m'invita à toujours me mettre en tous cas à la disposition des syndicats appartenant à l'U. D.

« D'autre part, la commission émit le vœu que toutes les réunions présidentielles de l'Union Départementale se fissent dans le rayon de Douai.

« Les Unions Départementales le solent d'accord avec le secrétaire de l'U. D. intéressés.

Des chiffres éloquentes

« Créée le 22 juin 1913, l'Union Départementale des Syndicats ouvriers du Nord fonctionne depuis le 1^{er} juillet de cette année.

« J'en suis nommé le secrétaire général, et à ce titre je représente la C. G. T. dans le Nord.

« Mon rôle est de servir de trait-d'union entre les Unions et Fédérations de Syndicats, d'accorder leurs propagandes respectives et de les grouper sous la bannière de l'U. D.

« Le nombre d'adhérents amenés à la Confédération Générale du Travail par l'Union Départementale au jour de sa création était de 13.425.

« Suivant le mandat qui m'avait été donné, j'engageai une propagande intensive dans les centres industriels tels que Douai, Armentières, Onnaing, Saint-Amand, Orchies, Wignehies, Glesmes, Maubeuge, Valenciennes, etc.

« Cette propagande eut pour résultat de faire passer à fin septembre à 40.000 le nombre des adhérents du Nord à la C. G. T. A la fin de l'année, leur chiffre était porté à 44.000